

Paris, le 27 mai 2016

AMIF Partenaires

L'AMIF Partenaires accueille CITY Linked, agence de conseil experte en stratégie urbaine

L'agence CITY Linked, spécialisée en stratégies de planifications urbaines, rejoint les rangs de l'AMIF Partenaires. Depuis 2010, la société accompagne les acteurs des territoires, publics comme privés, dans leur développement et la mise en œuvre de leurs projets urbains. Assurant l'interface entre les univers complémentaires des collectivités, de la promotion immobilière, de l'architecture et de l'urbanisme, CITY Linked vient renforcer l'expertise mise à la disposition des élus franciliens pour favoriser la co-production public/privé au sein des projets urbains engagés en Ile-de-France.

Alors que l'aménagement du territoire est plus que jamais au cœur des débats franciliens, que ce soit via la construction de logements, la redynamisation des centres-villes ou encore la construction d'éco-quartiers, CITY Linked apporte aux élus une expertise complémentaire pour penser les politiques urbaines de demain. En prenant en considération les évolutions institutionnelles et juridiques, l'agence propose des stratégies d'aménagement efficaces et durables. A son actif, on peut, notamment, citer l'accompagnement de la ville de Juvisy-sur-Orge (91) dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme et de son Règlement Local de Publicité, sa collaboration avec Mantes-la-Jolie (78) dans la définition d'une vision urbanistique ou encore la réalisation du projet de ville d'Alfortville (94).

En accueillant ce nouvel adhérent, l'Association des Maires d'Ile-de-France renforce son réseau d'entreprises investies dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme en Ile-de-France, tout particulièrement dans le cadre du Grand Paris et la mobilisation du foncier. Ainsi, CITY Linked sera pleinement sollicité sur les thématiques « Habitat, Logement, Aménagement » et « Grand Paris » de l'AMIF.

Les échanges menés entre les membres de l'AMIF et de l'AMIF Partenaires aboutiront à des propositions concrètes, dont certaines pourront être soumises aux autorités compétentes.

Contact presse :

Florian Bachelet
fbachelet@amif.asso.fr - 07 62 40 00 06

